Politique du conseil

Section de la politique : Conseil d'administration
Sous-section de la politique : Développement du sport
Titre de la politique : **Environnement sportif sécuritaire**

Énoncé de politique

Natation Canada offre un environnement sportif amusant, accueillant et sécuritaire. La natation enrichit la vie de toutes les personnes impliquées, l'environnement d'entrainement et de compétition doit en être un où les athlètes, entraineurs, officiels, et bénévoles savent qu'ils sont en sécurité et sont traités avec respect et dignité.

Objectif

Natation Canada croit que chaque personne a le droit de prendre plaisir par le sport, peu importe leur niveau ou leur situation. Notamment les athlètes, entraineurs, officiels, et bénévoles ont le droit de participer, dans un environnement sécuritaire et accueillant exempt d'abus, de harcèlement et de discrimination.

Natation Canada croit que le bien-être de tous ceux impliqués dans le sport est une préoccupation principale et la protection des enfants dans le sport est la responsabilité de chaque personne, membre et groupe d'intérêt spécial de la communauté de natation.

Application

En travaillant en collaboration avec les Associations internationales, nationales et provinciales, et les organisations partenaires, Natation Canada recherche et définit les standards et les procédures selon les meilleures méthodes afin de s'assurer que les athlètes, entraineurs, officiels et bénévoles se trouvent dans un environnement sécuritaire, accueillant, ouvert, visible et transparent.

Le cadre d'un Environnement sportif sécuritaire met l'accent sur le rôle, la responsabilité et les méthodes de chaque personne impliquée en natation afin d'assurer la sécurité et le développement des nageurs.

Tous les programmes éducatifs et certifications de Natation Canada s'adressant aux officiels, entraineurs, parents et au développement des clubs, seront cohérents avec la stratégie d'un Environnement sportif sécuritaire. Natation Canada s'assurera que des « moments éducatifs » en lien avec le Sport sécuritaire sont compris dans chaque processus de consultation et d'interaction de Natation Canada.
Natation Canada reconnait le rôle essentiel que jouent les clubs, les Associations régionales et provinciales dans la prestation de programmes pour un Environnement sportif sécuritaire.

Responsabilités

Organisme	Action
Conseil d'administration – comité du développement du sport	1. Veiller à ce que toutes les politiques du Conseil relatives à la sécurité dans le sport soient cohérentes avec la stratégie appropriée de développement de l'athlète. 2. Évaluer le progrès des objectifs et des programmes du Sport sécuritaire.
Directeur général	1. Déléguer les ressources de développement de standards, de politiques opérationnelles et de pratiques d'un Sport sécuritaire aux structures opérationnelles appropriées. 2. Communiquer une position forte sur le rôle et la mise en œuvre efficace des standards et des méthodes pour un Sport sécuritaire. 3. Développer un système d'évaluation qui contrôle de façon régulière l'efficacité des initiatives pour un Sport sécuritaire. 4. Développer et faire évoluer les stratégies de communications et de consultations pour amener des changements dans les clubs, Associations provinciales et Natation Canada concernant le Sport sécuritaire.

Limites

À déterminer

Ressources

- Le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)
- Code de conduite de SNC 2022 – conforme au CCUMS

Approbation

Approbation :	29 septembre 2016
Révision et approbation :	23 mars 2021
Révision et approbation :	6 décembre 2022